

# FICHE PRATIQUE

# POUR L'INSCRIPTION EN LIGNE

CONCOURS DES GRANDS VINS DE FRANCE À MÂCON 15 AVRIL 2023



# **CONNEXION À VOTRE ESPACE PRIVÉ**

#### ■ Rendez-vous sur notre site www.concours-salons-vins-macon.com

- Dans l'espace privé producteur, connectez-vous avec vos identifiants
- Cliquez sur "Inscription"
- Vérifiez et complétez vos coordonnées



# **INSCRIPTION DES ECHANTILLONS EN LIGNE**

### Cliquer sur "Ajouter un échantillon"

### ■ Appellation + complément d'appellation

- Sélectionner AOC ou IGP
- Sélectionner la sous-région
- Sélectionner l'appellation
- Renseigner si besoin le complément d'appellation :

- Un cépage (exemple : Vin de Savoie Mondeuse)
  Une commune (exemple : Mâcon Igé)
  Un climat (exemple : Morgon Les Charmes)
  Un terroir (exemple : Corbières Boutenac)
  Un cru ou un ler cru (exemple : Chablis ler cru Côte de Léchet)
- Une mention (exemple: Muscadet sur Lie, cru Bourgeois...)
- Un dosage (exemple : Champagne Extra-dry)

#### CLR

Sélectionner la couleur correspondante à votre échantillon dans le menu déroulant.

#### MIL

- Si le vin est millésimé, inscrire le millésime sur 2 chiffres
- Cocher la case "Non millésimé" si le vin n'est pas millésimé

#### ■ Domaine ou Château ou Marque commerciale (si différente de la raison sociale)

Zone facultative lorsque le vin est inscrit en vrac.

L'information doit être reportée sur le rapport d'analyse et l'habillage de la bouteille.

Utiliser cette nomenclature : **DNE** + nom du domaine

CHT + nom du château

**MQC** + marque commerciale

#### Cépages

Indiquer le ou les cépages entrant dans l'élaboration du vin.

### Quantité

Indiquer le volume total commercialisable et sélectionner l'unité :

**HL** = hectolitres pour les vins en vrac

BT = bouteilles pour les vins déjà embouteillés





### ■ N° de Cuve(s)

Indiquer le(s) numéro(s) de cuve dans laquelle (lesquelles) le vin est logé au moment de l'inscription.

- Pas de N° commun à 2 échantillons (les vins doivent être assemblés au moment de l'inscription)
- Cette information est impérativement reprise à l'identique sur le bulletin d'analyses et sur l'étiquette, <u>même</u> en cas de changement de contenant ou de mise en bouteille après l'envoi du dossier.

### ■ N° de Lot(s)

Indiquer les numéros de lot des vins embouteillés. Ces numéros doivent impérativement être repris à l'identique sur l'étiquette qui complète l'étiquette commerciale.

TOUTES LES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES DANS L'INSCRIPTION DOIVENT ÊTRE REPORTÉES SUR LE BULLETIN D'ANALYSES ET SUR L'HABILLAGE DE CHAQUE BOUTEILLE EXPÉDIÉE!



# **COLIS / ÉCHANTILLON**

## **■** Étiquette colis préremplie

À télécharger, à imprimer, à compléter et à coller sur chaque carton.

### ■ Étiquette échantillon préremplie

À télécharger, à imprimer, à compléter et à coller sur chaque bouteille.

Téléchargement dans votre espace privé.



#### Carte bancaire

#### ■Virement bancaire

Indiquer impérativement votre <u>numéro de référence</u> et <u>la raison sociale de l'inscription</u> dans votre virement.

RIB COMITE DES SALONS ET CONCOURS DE MACON				
RIB	17806	00808	04161282460	06
IBAN	FR76 1780 6008 0804 1612 8246 006			
BIC	AGRIFRPP878			



# **DATES À RETENIR**

Date limite d'envoi des dossiers d'inscription : 8 février

Envoi des échantillons inscrits (hors Alsace, Bourgogne, Beaujolais): du 13 février au 24 février

Envoi des échantillons inscrits Àlsace, Bourgogne, Beaujolais : du 27 février au 10 mars



# **CONTACT**

■ Secrétariat Tél.: 03 85 21 30 08 - info@concours-des-vins.com

Heures d'ouverture : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h

■ Cave Tél.: 03 85 21 30 43 - cave@concours-des-vins.com

Heures d'ouverture: 8h - 12h / 13h - 16h

